



Reconnaissance AEAJ N° 26768

Titulaire

Forster Profilsysteme AG
Hofstrasse 41
8590 Romanshorn
Suisse

Fabricant**Groupe**

202 - Parois extérieures, non portantes

Produit

FORSTER UNICO EW30

Description

Cloison en profilés d'acier/d'acier fin FORSTER UNICO, E=70mm, vitrage PYRODUR 30-253 TRIPLE (E=41mm, Lmax=2539mm, Smax=3,1m2)

Utilisation

E 30-RF1
Htest=3980mm
Utilisation voir pages suivantes

Documentation

Efectis France, Mazierès-lès-Metz: Rapport d'essai 'EFR-15-G-002627' (14.12.2015); ift, Rosenheim: Rapport d'expertise '15-004250-PR01 (GAS-F12-01-de-01)' (07.03.2016)

Conditions d'essai

EN 1364-1; EN 1363-1

Appréciation

Résistance au feu E 30

Durée de validité

31.12.2031

Date d'édition

01.05.2026

Remplace l'attestation du

03.11.2021

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie





Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de parois non portantes est indiqué dans la norme EN 1364-1:1999, annexe A, chapitre A5.

Les résultats de l'essai au feu sont applicables directement aux constructions similaires lorsque l'une ou plusieurs des modifications ci-dessous ont été apportées et que la construction continue à être conforme aux règles de conception correspondantes du point de vue de sa rigidité et de sa stabilité. Les autres modifications ne sont pas autorisées.

- Diminution des dimensions linéaires des vitres.
- Modification du ratio géométrique des vitres sous réserve que la plus grande dimension de la vitre et sa surface ne soient pas augmentées.
- Diminution de la distance entre montants ou traverses.
- Diminution des entraxes des fixations.
- Augmentation des dimensions des montants du châssis.
- Modification de l'angle de l'installation supérieure à 10° par rapport à la verticale.

EXTENSION EN LARGEUR

Il est permis d'augmenter la largeur d'une construction identique si l'élément d'essai a été essayé avec une largeur nominale minimale de 3m et avec un bord vertical libre.

- Exigence remplie: Bmax=illimitée

EXTENSION EN HAUTEUR

hauteur max. selon l'extension du domaine d'application

Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:

Gutachterliche Stellungnahme ift Rosenheim n° 15-004250-PR01 (GAS-F12-01-de-01) du 07.03.2016

- Hmax=4000mm
- Espacement des montants=2650mm, espacement des traverses=selon remplissage
- Construction support: pm
- Vitrages:

Pyrodur 30-2x3 ISO*	E=28-44mm*	Lmax=2869mm	Smax=3.63m2
Pyrodur 30-3x3 ISO*	E=28-44mm*	Lmax=2869mm	Smax=3.63m2
Pyrodur 30-2x ISO*	E=28-44mm*	Lmax=2869mm	Smax=3.63m2
Pyrodur 30-3x ISO*	E=28-44mm*	Lmax=2869mm	Smax=3.63m2

*verre isolant en double ou triple vitrage

- Autres variantes selon expertise